

Quelle police voulons nous ? Le compte-rendu

 unutao.fr/2019/03/18/quelle-police-voulons-nous-le-compte-rendu/

March 18, 2019

Pour le *Grand Débat National*, j'ai voulu **ouvrir la discussion sur le service public de la police et son organisation**, au vu du décalage de plus en plus grand qui semble s'instaurer entre une grande partie de la population et les forces censées assurer notre protection.

Ce débat a eu lieu le dimanche 17 février et nous avons été 9 : 7 plus 2 qui nous ont rejoint en cours de route.

Sujet sensible... Lorsque j'ai voulu diffuser l'info, certains acteurs locaux se sont inquiétés des débordements possibles sur ce sujet passionnel **me demandant quelle sécurité j'avais prévu pour encadrer le débat...** N'ayant pas eu d'autre intention que d'inviter les gens à discuter ensemble dans un climat neutre, cela ne m'était pas apparu comme une nécessité.

Mais intimidée par ces réactions et surtout avec peu d'expérience d'organisation de débat ouvert au grand public, je me suis ralentie dans mon élan de communication, en me disant qu'il était peut-être préférable de faire plus simple dans un premier temps, avec un nombre réduit de personnes.

L'idée pour moi était surtout que le sujet de la police apparaisse parmi ceux proposés lors de ce Grand Débat National. Des pistes intéressantes ont émergée lors de cette grande discussion qui a duré 5h. Mais **il ne s'agit au final que d'une ébauche de réflexion qu'il paraîtrait pertinent de poursuivre collectivement et nationalement, bien au delà du 15 mars.**

J'ai laissé l'opportunité à tou·te·s les participant·e·s de co-écrire et relire ce compte-rendu avant publication, sauf pour l'une des participantes dont je n'ai pas réussi à relire l'adresse e-mail (je m'en excuse donc auprès d'elle).

Nous avons été 4 sur 9 à le compléter. Le voici :

Quelle police voulons nous ?

1. Une police formée à la psychologie et la sociologie

1. Sans préjugés et à l'écoute :



- **Apte à prendre les dépôts de plaintes avec bienveillance** (cf difficulté actuelle des victimes de viol à porter plainte car considérées elles-mêmes comme suspectes, selon leurs tenues, leurs milieux ou leurs attitudes)
- **Non discriminante** (sensibilisée aux stigmatisations et inégalités sociales pour éviter de les renforcer)
- **Ne présumant pas de la violence** (des manifestant·e·s, des suspect·e·s) pour en éviter de la provoquer, et en appliquant une juste proportion des ripostes.

2. Coopérative :

- **Ne cherchant pas à faire taire la colère**, mais savoir au contraire l'accompagner **pour la canaliser** et éviter les escalades et dérives dangereuses.
- En cherchant à **travailler avec les organisateur·rice·s de manifestations** en amont pour faciliter l'expression de la protestation, comme cela peut être **le cas dans d'autres pays**.

3. Médiatrice :

En aidant à **gérer les incivilités avant qu'elles dégénèrent** : pas seulement dans les « quartiers sensibles », mais accessible par tout le monde.

Note : Il a été souligné par certain·e·s que ce n'était pas nécessairement le rôle de la police cependant, mais que chacun·e devait se responsabiliser en apprenant à gérer les conflits avant qu'ils prennent plus d'ampleur.

L'apprentissage de l'art de la médiation n'étant encore que très peu enseigné à l'école, peu de gens se sentent à même de pouvoir exercer ce rôle. La police pourrait donc aider à développer cette culture d'apaisement des tensions. Cela contribuerait aussi à **nouer une relation de confiance avant de la solliciter pour des cas plus graves**.

2. Une police respectée :

Par les pouvoirs publics

1. **Avec des missions plus sensées et ciblées** : pas d'instrumentalisation politique avec missions d'apparences destinées à donner le sentiment de « contrôle de la situation ».
 - Moins de policiers déployés pour les manifestations, et davantage dans le renseignement et la médiation pour plus facilement désamorcer les tensions.
 - Envisager la création d'une commission citoyenne (tirée au sort) chargée de vérifier la transparence et la pertinence des missions générales données à la police.
2. Une police **dont les besoins physiologiques et émotionnels sont pris en compte** :
 - **repos** et besoins alimentaires permettant de se ressourcer : on ne peut pas attendre le meilleur d'une police si on ne lui donne pas les moyens d'être au meilleur d'elle-même

- avec un **rythme de travail non désocialisant** : pour pouvoir se mixer avec le reste de la population hors travail et prendre le recul nécessaire.

(Voir le témoignage du secrétaire général du syndicat de police VIGI).

Par les citoyen·ne·s

1. **En se montrant respectueuse elle-même** (*forcer le respect par l'exemplarité*).
 - **dans la façon de s'adresser aux individus** (mêmes suspects ou révoltés) : sans renvoyer du mépris, de la condescendance ou l'agressivité, même si subis .
 - **de la vie privée des individus** si non soumis à une enquête judiciaire :
 - **respect du chiffrement** de bout en bout des communications (voir les enjeux), afin de sentir que la police n'est pas au service des gens au pouvoir pour les aider à s'y maintenir, mais qu'elle protège bien au contraire les droits des citoyen·ne·s
 - **arrêt de prises abusives d'empreintes** digitales et photographies lors des auditions libres (voir les dérives depuis 2014)
2. **En étant transparente.**
 - **quant à l'utilisation des données collectées** sur les citoyen·ne·s et à l'utilisation des images de vidéosurveillance.
 - **en informant les citoyen·ne·s de leurs droits** lors des auditions libres, gardes à vue ou contrôles policiers.
3. **En sensibilisant les citoyen·ne·s aux missions de la police** pour mieux comprendre les contraintes du métiers et moyens d'actions
4. **En étant impartiale :**
 - **Égalité de traitement** quant aux infractions, délits ou crimes quelque soit le milieu, genre, origine, statut, ou connections (pas de complaisance vis à vis du pouvoir).
 - **Indépendance de la police des polices**, L'Inspection Générale de la Police Nationale en la rendant conforme au droit européen (la police n'a pas le droit d'enquêter sur elle-même).
 - **Rendre possibilité de porter plainte contre l'IGPN** plutôt que de juste signaler un dysfonctionnement.

3. Une police accessible

Avoir **davantage de commissariats ouverts le soir** dans différents quartiers lorsque la densité de la population d'une ville le justifie.